



COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE LA MARTINIQUE

VILLE DU FRANÇOIS

Le François, le 21 juillet 2025

Le Maire

à

Monsieur le Président de la Chambre Régionale des Comptes de la Martinique

Parc d'Activités La Providence Kann'Opé - Bat. D – CS 18111 97181 LES ABYMES CEDEX

1866

CRTC ANTILLES-GUYANE
GREFFE - ARRIVEE
07/08/2025

N° 0129

Affaire suivie par : Thierry CLAVEAU - DAG Courriel : thierry.claveau@ville-francois.fr

N/REF: ST/TC/SJ/200049

Objet : Contrôle de gestion n°2024-001361 rapport d'observations définitives

Monsieur le Président,

J'accuse réception du rapport d'observations définitives relatif au contrôle de gestion cité en objet.

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour la qualité de nos échanges durant ce contrôle ainsi que pour la prise en compte de nos réponses au rapport d'observations provisoires.

Aussi, je vous informe que je n'ai plus rien à ajouter à vos observations définitives.

Dès lors, j'attends que le document final me soit notifié afin de le présenter au conseil municipal de septembre prochain.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mon profond respect et à l'assurance de ma parfaite considération.

